

DÉPÔT

ADHÉRENT N° :

Par ce service de dépôt aux structures columérines, nous vous proposons de sélectionner pour vous un choix de documents en fonction des éléments que vous nous adresserez (type de documents, tranche d'âge, thèmes...). La demande doit être formulée trois semaines avant la date de retrait souhaitée. Toute sélection de documents sera disponible une semaine à partir de la date de retrait, pendant les horaires d'ouverture du Pavillon blanc. À défaut, les documents seront remis en rayon.

Nous vous invitons à prévoir du matériel pour transporter ces documents.

Ces documents peuvent être transportés par nos soins dans votre structure dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer.

Attention : un seul dépôt par structure est autorisé. Le directeur de l'établissement est le responsable du dépôt.

RAPPEL DES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Principe d'adhésion

- > Être inscrit au Pavillon blanc en tant que collectivité

Tarifs annuels

- > Gratuit pour les collectivités columérines

MODALITÉS D'EMPRUNT

<u>Modalités de prêt :</u>	Nombre de prêt	Délai du prêt	Délai de réponse à la demande
Collectivités Colomiers : gratuit	90 documents (DVD EXCLU DU PRÊT)	2 mois pas de prolongation possible	3 semaines

DÉPÔT

Partie réservée À l'utilisateur

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE :

NATURE DE LA DEMANDE (thème, type de documents, tranche d'âge...) :

NOMBRE DE DOCUMENTS SOUHAITES :

DATE DE RETRAIT DE LA DEMANDE (délai de 3 semaines) :

Partie à remplir par l'utilisateur et à laisser à l'accueil

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

NOM DU RESPONSABLE DE L'EMPRUNT :

TELEPHONE ET MAIL :

N° D'ABONNÉ :

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE :

NATURE DE LA DEMANDE (thème, type de documents, tranche d'âge...) :

NOMBRE DE DOCUMENTS SOUHAITES :

DATE DE RETRAIT DE LA DEMANDE (délai de 3 semaine) :

Signature et date :